RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 10560
Numéro SIREN : 343 541 231
Nom ou dénomination : TUILLET AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 04/09/2020 sous le numéro de dépôt 29611

Greffe du tribunal de commerce de Nanterre

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 04/09/2020

Numéro de dépôt : 2020/29611

Déposant :

Nom/dénomination : TUILLET AUDIT

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 343 541 231

N° gestion : 2016 B 10560

Copie certifiée conforme
YA / 04/09/2020 16:15:18
N° de dépôt - 2020/29611 / 343541231

Copie certifiée conforme
YA / 04/09/2020 16:15:18
N° de dépôt - 2020/29611 / 343541231

TUILLET AUDIT
Société par actions simplifiée d'Expertise comptable et de Commissariat aux comptes
au capital de 429 080 euros
Siège social : 29 rue du Pont 92200 Neuilly-sur-Seine
343 541 231 RCS NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 23 MARS 2020

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 491 232,62 euros, décide de l'affecter comme suit :

. En totalité au poste « Autres réserves » 491 232,62 €

[…]

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance.

Copie certifiée conforme

La Présidente
La société Grant Thornton représentée par Robert Dambo

Copie certifiée conforme
YA / 04/09/2020 16:15:18
N° de dépôt - 2020/29611 / 343541231

Ledouble

TUILLET AUDIT

29, rue du Pont - 92200 Neuilly sur Seine

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 septembre 2019

Ledouble SAS – 8, rue Halévy – 75009 PARIS
Tél. 01 43 12 84 85 – E-mail info@ledouble.fr
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables et à la Compagnie des commissaires aux comptes de Paris
Société par actions simplifiée au capital de 438 360 €
RCS PARIS B 392 702 023 – TVA Intracommunautaire FR 50 392 702 023

Copie certifiée conforme
YA / 04/09/2020 16:15:18
N° de dépôt - 2020/29611 / 343541231

Aux Associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société TUILLET AUDIT relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les créances clients, inscrites pour un solde net de 2 688 milliers d'euros au bilan au 30 septembre 2019, constituent un poste significatif du bilan. Comme indiqué en paragraphe « Créances » de l'annexe, elles sont évaluées pour leur valeur nominale et ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Copie certifiée conforme
YA / 04/09/2020 16:15:18
N° de dépôt - 2020/29611 / 343541231

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nous avons revu les modalités de dépréciation de ces créances. Nos travaux ont consisté à nous assurer du bien-fondé des valeurs nettes comptables retenues, eu égard (i) aux perspectives de recouvrement qui nous ont été communiquées par la direction, (ii) aux apurements constatés postérieurement à la clôture et (iii) aux réponses obtenues à nos demandes de confirmation de soldes auprès des clients. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Le chiffre d'affaires, inscrit au compte de résultat, pour un montant de 8 073 milliers d'euros, constitue un poste significatif du compte de résultat au 30 septembre 2019.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nous nous sommes assurés de la correcte application du principe de séparation des exercices sur cet agrégat. Nos travaux ont consisté à examiner par sondages (i) les taux de marge constatés, (ii) les factures à établir et (iii) les produits constatés d'avance à partir des informations communiquées par la direction. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Vérification des documents adressés aux Associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on

Copie certifiée conforme
YA / 04/09/2020 16:15:18
N° de dépôt - 2020/29611 / 343541231

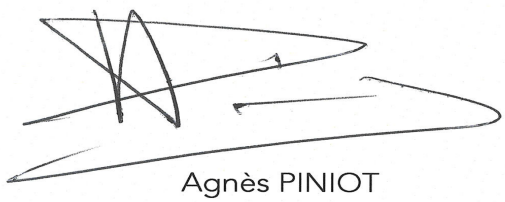
peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 13 mars 2020

LEDOUBLE SAS



Agnès PINIOT

Copie certifiée conforme
YA / 04/09/2020 16:15:18
N° de dépôt - 2020/29611 / 343541231

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Copie certifiée conforme
YA / 04/09/2020 16:15:18
N° de dépôt - 2020/29611 / 343541231

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2019	Net 30/09/2
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	18 800	18 800		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	52 993	52 526	467	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	722		722	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**72 515**	**71 326**	**1 189**	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	**3 116**		**3 116**	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 792 987	104 733	2 688 254	1 9
Autres créances	2 101 684		2 101 684	2 4
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	234 611		234 611	
Charges constatées d'avance (3)	2 434		2 434	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**5 134 833**	**104 733**	**5 030 099**	**4 5**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**5 207 348**	**176 059**	**5 031 288**	**4 5**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Copie certifiée conforme
YA / 04/09/2020 16:15:18
N° de dépôt - 2020/29611 / 343541231

	30/09/2019	30/09/2
CAPITAUX PROPRES		
Capital	429 080	4
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	42 908	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	370 061	
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**491 233**	**2**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 333 281**	**8**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	263 591	3
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**263 591**	**3**
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	232	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	39 119	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 069 724	2 2
Dettes fiscales et sociales	1 252 677	1 0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	9 637	
Produits constatés d'avance (1)	63 027	
TOTAL DETTES	**3 434 416**	**3 3**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	**5 031 288**	**4 5**
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 434 416	3 3
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	232	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Copie certifiée conforme
YA / 04/09/2020 16:15:18
N° de dépôt - 2020/29611 / 343541231

	30/09/2019	30/09/2018
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	8 072 528	7 989 433
Chiffre d'affaires net	**8 072 528**	**7 989 433**
Dont à l'exportation	*210 506*	*70 632*
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	117 845	74 004
Autres produits	1 022	14
Total I	**8 191 395**	**8 063 451**
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	4 074 207	3 219 657
Impôts, taxes et versements assimilés	158 878	178 076
Salaires et traitements	2 194 295	2 837 490
Charges sociales	997 465	1 337 970
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 015	1 258
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	32 890	28 396
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	50 509	16 734
Autres charges	597	30
Total II	**7 509 857**	**7 619 612**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**681 538**	**443 839**
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	5 858	5 987
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilièrers de placement		
Total V	**5 858**	**5 987**
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	34	316
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	**34**	**316**
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	**5 825**	**5 672**
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	**687 363**	**449 511**

Copie certifiée conforme
YA / 04/09/2020 16:15:18
N° de dépôt - 2020/29611 / 343541231

	30/09/2019	30/09/2018
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		18 800
Total charges exceptionnelles (VIII)		**18 800**
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		**-18 800**
Participation des salariés aux résultats (IX)	16 792	15 505
Impôts sur les bénéfices (X)	179 338	123 214
Total des produits (I+III+V+VII)	**8 197 253**	**8 069 438**
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	**7 706 021**	**7 777 446**
BENEFICE OU PERTE	**491 233**	**291 992**
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieures		
(3) Dont produits concernant les entités liées	*5 858*	*5 987*
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		*303*

Copie certifiée conforme
YA / 04/09/2020 16:15:18
N° de dépôt - 2020/29611 / 343541231

Autres éléments significatifs

Au cours de l'exercice, l'entité Tuillet Audit a été transformée en Société par Actions Simplifiée.

Dans le cadre de la simplification de la gouvernance, la présidence de notre société est assurée dorénavant par Grant Thornton.

Conformément aux dispositions législatives, le CICE a pris fin au 31 décembre 2018 en laissant place à une baisse des charges sociales (part patronale).
Le substitution du CICE (se définissant comme un crédit non taxable) par une baisse de charge accroît mécaniquement l'impôt sur les sociétés.

Par ailleurs, le taux de l'impôt sur les sociétés a été réduit à 28% jusqu'à 500 000 € et à 33.33% au-delà.

Copie certifiée conforme
YA / 04/09/2020 16:15:18
N° de dépôt - 2020/29611 / 343541231

Désignation de la société : SAS Tuillet Audit

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 5 031 288 Euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 491 233 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau informatique : 3 à 5 ans
* Mobilier : 2 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Copie certifiée conforme
YA / 04/09/2020 16:15:18
N° de dépôt - 2020/29611 / 343541231

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Mais pour autant, l'entreprise a opté pour l'amortissement du fonds commercial suivant les possibilités offertes par le règlement. L'entreprise a apprécié l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur. En cas d'indice de perte de valeur, l'entreprise a réalisé un test de dépréciation. Ce test est réalisé sur la base de critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions enregistrées en conformité avec le règlement ANC n° 2014-03, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.
Elles comprennent notamment : les indemnités estimées par l'entreprise et ses conseils, au titre des litiges, contentieux et actions de réclamation de la part des tiers…

Engagement de retraite

Le montant des engagements au titre de l'indemnité de départ à la retraite fait l'objet d'une provision pour charges sous déduction des sommes versées à un fonds collectif de réserve le cas échéant.
Le calcul du montant des engagements prend en compte :
- Les droits acquis par chaque salarié à la clôture de l'exercice considéré,
- L'éventualité d'un départ à la retraite à 63 ans,
- La table de mortalité INSEE 2012-2016,
- Un taux de turn over déterminé par tranche d'âge, INSEE 2016
- La probabilité pour chaque salarié d'atteindre l'âge de la retraite.

Ce calcul fait l'objet d'une actualisation au taux de 0.5%.

Les engagements de retraite s'élèvent à un montant de 263 591 Euro.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

La société a opté pour le traitement comptable suivant en matière de CICE.
Le CICE est comptabilisé en compte 64790000 conformément à l'avis ANC et représente un impact de 10 233 Euro.

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2018 d'un montant de 42 387 Euro est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveau marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstruction de leur fonds de roulement (art 244 quater C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :
- Financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- Augmenter les rémunérations des personnes exerçant les fonctions de direction.

Le CICE au titre de l'année civile 2018 est le dernier, car depuis le 1er janvier 2019 il a été transformé en un allégement des charges sociales patronales

Copie certifiée conforme
YA / 04/09/2020 16:15:18
N° de dépôt - 2020/29611 / 343541231

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	18 800			18 800
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	**18 800**			**18 800**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	56 459		3 466	52 993
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**56 459**		**3 466**	**52 993**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	722			722
Immobilisations financières	**722**			**722**
ACTIF IMMOBILISE	**75 981**		**3 466**	**72 515**

Copie certifiée conforme
YA / 04/09/2020 16:15:18
N° de dépôt - 2020/29611 / 343541231

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions				
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service		3 466		3 466
Diminutions de l'exercice		**3 466**		**3 466**

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2019
Éléments achetés	18 800
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	**18 800**

Rachat de droit clientèle.

Sa valorisation fait l'objet d'un suivi. En cas de dépréciation durable, il est procédé à la constitution d'une provision pour dépréciation.

Copie certifiée conforme
YA / 04/09/2020 16:15:18
N° de dépôt - 2020/29611 / 343541231

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	18 800			18 800
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	**18 800**			**18 800**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	54 977	1 015	3 466	52 526
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**54 977**	**1 015**	**3 466**	**52 526**
ACTIF IMMOBILISE	**73 777**	**1 015**	**3 466**	**71 326**

Copie certifiée conforme
YA / 04/09/2020 16:15:18
N° de dépôt - 2020/29611 / 343541231

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 900 944 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	722		722
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 792 987	2 792 987	
Autres	2 104 800	2 104 800	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 434	2 434	
Total	**4 900 944**	**4 900 221**	**722**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits à recevoir

	Montant
Fae - clients	286 619
FAE - GRANT THORNTON	130 034
AAR GT	111 960
AAR GTA	1 090
Avance IJSS	1 972
Indemnité IJ à régulariser	657
Sal. Débiteurs Créditeurs Divers	517
Etat - produits a recevoir	16 822
Total	**549 671**

Copie certifiée conforme
YA / 04/09/2020 16:15:18
N° de dépôt - 2020/29611 / 343541231

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	93 803	32 890	21 960	104 733
Total	**93 803**	**32 890**	**21 960**	**104 733**
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		32 890	21 960	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 429 080,00 Euro décomposé en 21 454 titres d'une valeur nominale de 20,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	21 454	20,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	21 454	20,00

Copie certifiée conforme
YA / 04/09/2020 16:15:18
N° de dépôt - 2020/29611 / 343541231

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 27/03/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	291 992
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**291 992**
Affectations aux réserves	291 992
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	**291 992**

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2019
Capital	429 080				429 080
Réserve légale	42 908				42 908
Réserves générales	78 069	291 992			370 061
Résultat de l'exercice	291 992	-291 992	491 233		491 233
Total Capitaux Propres	**842 049**		**491 233**		**1 333 281**

Copie certifiée conforme
YA / 04/09/2020 16:15:18
N° de dépôt - 2020/29611 / 343541231

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	303 685	50 509	90 603		263 591
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	**303 685**	**50 509**	**90 603**		**263 591**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		50 509	90 603		
Financières					
Exceptionnelles					

Copie certifiée conforme
YA / 04/09/2020 16:15:18
N° de dépôt - 2020/29611 / 343541231

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 434 416 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	232	232		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 069 724	2 069 724		
Dettes fiscales et sociales	1 252 631	1 252 631		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	48 801	48 801		
Produits constatés d'avance	63 027	63 027		
Total	**3 434 416**	**3 434 416**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	45			

Charges à payer

	Montant
Fnp - fournisseurs	346 907
DEMANDES D ACOMPTES FOURNISSEURS	3 116
FFNP Grant Thornton	156 249
INTERETS COURUS A PAYER	232
Prov/cp	84 580
Prov RTT Collab	7 371
Dette s/prov s/partic.salaries	16 792
Personnel charg.a payer	151 244
Charges sociales s/congés à payer	40 742
Agefiph handicapes	2 697
Form continue	16 167
Effort construction	19 716
Org.soc. charges a payer	79 104
Total	**924 916**

Copie certifiée conforme
YA / 04/09/2020 16:15:18
N° de dépôt - 2020/29611 / 343541231

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	2 434		
Total	**2 434**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance-Clients	63 027		
Total	**63 027**		

Copie certifiée conforme
YA / 04/09/2020 16:15:18
N° de dépôt - 2020/29611 / 343541231

Chiffre d'affaires

	France	DOM TOM et CEE	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	7 669 587	209 535	7 879 122
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	192 435	971	193 406
TOTAL	**7 862 022**	**210 506**	**8 072 528**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire
Honoraire de certification des comptes : 6 794 Euro
Honoraire des autres services : 0 Euro

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	**491 233**
+ Impôts sur les bénéfices	179 778
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	440
Résultat avant impôt	**670 571**
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	**670 571**

Copie certifiée conforme
YA / 04/09/2020 16:15:18
N° de dépôt - 2020/29611 / 343541231

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant et crédit d'impôt	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	687 363	179 338	508 025
+ Résultat exceptionnel			
- Participations des salariés	16 792		16 792
Résultat comptable	**670 571**	**179 338**	**491 233**

Accroissements et allégements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 18 844 Euro. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	67 301
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	**67 301**
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	**18 844**
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Copie certifiée conforme
YA / 04/09/2020 16:15:18
N° de dépôt - 2020/29611 / 343541231

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

Depuis l'exercice ouvert au 01/10/2016, la société SA Tuillet Audit est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS GRANT THORNTON & ASSOCIES, 29 Rue du Pont 92200 NEUILLY SUR SEINE.

La société Grant Thornton & Associés est la tête de groupe d'intégration fiscale.
Le groupe fiscal est composé pour l'exercice 2018/2019 de :
- Grant Thornton & Associés
- Grant Thornton
- Grant Thornton Performance
- Grant Thornton Executive
- IGEC
- Grant Thornton Corporate Finance
- AEG Finances
- Tuillet Audit
- Grant Thornton Conseil
- Cabinet Didier Kling et Associés

Selon la convention, le bénéfice d'impôt lié à l'intégration fiscale (correspondant à la différence entre l'impôt payé par le groupe et la somme des impôts individuels) est imputable à la société Grant Thornton & Associés, société tête de groupe. Une économie d'impôt peut être constatée grâce aux déficits transmis par les filiales déficitaires.
L'impôt se présente comme suit :
Impôt sur les sociétés du groupe fiscal au titre de l'exercice : 2 313 270 Euro
Intégration fiscale - charge : 157 371 Euro

Impôt de TUILLET AUDIT en l'absence d'intégration fiscale : 179 338 Euro ((179 778 Euro (Impôt) - 440 Euro (Crédit d'impôt famille)).

Pas de déficit reportable.

Copie certifiée conforme
YA / 04/09/2020 16:15:18
N° de dépôt - 2020/29611 / 343541231

Effectif

Effectif moyen du personnel : 30 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	29	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
Total	**30**	

Compte Personnel de Formation

Le compte personnel de formation (CPF) permet d'acquérir des droits à la formation mobilisables tout au long de sa vie professionnelle.

Le CPF s'est substitué au droit individuel à la formation (DIF) le 1er janvier 2015, avec reprise des droits acquis sur ce dernier.

Le reliquat des heures DIF non consommées peut être transféré dans le CPF : les salariés qui en disposent ont jusqu'au 31 décembre 2020 pour les déclarer sur le site <https://www.moncompteactivite.gouv.fr/cpa-public/> www.moncompteactivite.gouv.fr <http://www.moncompteactivite.gouv.fr> et conservent leurs droits sans limitation de durée. Ces heures sont automatiquement converties en euros à raison de 15 euros par heure car depuis le 1er janvier 2019, dans le cadre de la loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel, le CPF est crédité en euros et non plus en heures, étant rappelé que jusqu'à cette date, les règles prévoient que CPF est alimenté à raison de 24 heures par an (si temps complet) jusqu'à l'acquisition de 120 heures, puis de 12 heures par an, dans la limite d'un plafond total de 150 heures.

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : GRANT THORNTON ET ASSOCIES

Forme : SAS
SIREN : 440726289

Au capital de : 25 820 100 Euro

Adresse du siège social :
29 Rue du Pont
92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Copie certifiée conforme
YA / 04/09/2020 16:15:18
N° de dépôt - 2020/29611 / 343541231

Pour copie certifiée conforme délivrée le 04/09/2020
Page 28 sur 28